

COMMUNICATION MUNICIPALE N° 33/2022

le 7 décembre 2022

Remplacement des programmes de gestion communale – Décompte final

10.03.02-2211-Comm33-Remplacement-ERP-decompte.docx

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Suite à la réalisation des travaux précités, nous vous communiquons, ci-après, le décompte final.



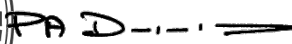
Crédit de réalisation (préavis N° 21/2016)	Fr.	533'755.00
Crédit complémentaire de réalisation (préavis N° 1/2018)	Fr.	<u>225'000.00</u>
Total des crédits accordés	Fr.	758'755.00
Travaux exécutés	Fr.	<u>708'962.90</u>
Total des travaux exécutés	Fr.	708'962.90
<hr/>		
Solde non dépensé	Fr.	49'792.10

Les postes "divers et imprévus" (Fr. 50'000.- pour les 2 crédits) n'ont pas été entièrement utilisés.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

La syndique :

Le secrétaire :

Sandra Pasquier

Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité : le 21 novembre 2022

